



ÉLÉMENTS DE MANAGEMENT APPLIQUÉS À LA GESTION D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE

100% présentiel

Public visé : Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 Juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou...

Prérequis : Sans niveau spécifique

Accessibilité aux personnes handicapées
Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

- Connaître les bases des styles de management
- Construire ses outils managériaux

Les + de la formation

- Formation action adaptées aux besoins des agences immobilières
- Formations dispensées par des consultants(es), juriste de formation, possédant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine juridique spécialiste immobilier





ELÉMENTS DE MANAGEMENT APPLIQUÉS À LA GESTION D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE

Contenu de la formation

- Tests Profil managérial - Central Test
- Résultats personnalisés du test
- Appréhension du canal préférentiel de communication
- Méthode d'identification des forces et des faiblesses de votre équipe
- Sensibilisation à l'Indicateur JUNGIEN MBTI
- Deux styles de Management aux conséquences opposées
- Management par les 5S
- Les sept types de management réseau
- Techniques de création de Team building
- Des objectifs malins
- Conduite de réunions efficaces
- Entretien annuel d'évaluation de problèmes
- Roue des compétences
- Gestion des conflits, la méthode

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

L'obligation de formation s'impose pour les titulaires des cartes professionnelles ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs, salariés ou non, titulaires d'une attestation d'habilitation. A chaque renouvellement de cartes, par périodes triennales, il faudra justifier, par attestation, de 42 heures de formation





ELÉMENTS DE MANAGEMENT APPLIQUÉS À LA GESTION D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Mise en situation Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis, sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

- Une équipe de consultants formateurs experts dans le domaine

